

Ukraine : qui viole plus le « Droit » ?...



Par Lucien SA Oulahbib

Bizarrement (mais en fait pas vraiment...), les violations depuis huit ans des accords de Minsk 2 par l'actuel régime ukrainien (issu d'un coup d'État, quoique validé électoralement ensuite...) ne sont pas soulignées, bien au contraire ; et même les documentaires soi-disant plus « fouillées » (Arte, France 24, euro-news...) parlent toujours et d'abord de « séparatisme » ou « d'infiltration russe » sans expliquer les questions cruciales posées par ce qui devait réellement se passer conformément à ces accords Minsk (autonomie politique, culturelle et linguistique).

Certes, Poutine a en effet lui aussi violé le Droit en ne se contentant pas d'intervenir dans cette région puisqu'il veut renverser le régime même qui tient Kiev afin d'éliminer la cause des troubles dans le Donbass à la racine (« opération militaire spéciale en vue de dénazifier la région ») sauf que cette violation aurait pu être « négociée » par l'ONU et l'UE en dénonçant explicitement les violations des Accords de Minsk de la part du régime posté à Kiev, ce qui aurait (peut-être) permis de tempérer l'ardeur poutinienne ; sauf que l'on sait que Biden ne veut pas d'accalmie, pas plus que l'UE, tant les enjeux ne sont pas seulement géopolitiques, mais géosymboliques : par exemple, quoique sur un autre point, la Commission fait actuellement pression financièrement sur la Pologne et la Hongrie en ce qui concerne leurs positions sur les revendications queer LGBT et les « minorités », dont les « migrants », positions qui sont les mêmes que celles défendues par la Russie...

De plus, et contre le Droit également, la Commission européenne décide *unilatéralement* d'envoyer des armes létales au régime ukrainien, et aussi d'interdire les chaînes comme Russia Today (RT) et Spoutnik (confirmé par le ministre français de la Défense) alors qu'elle n'a aucune compétence légale en la matière et que celles-ci ont toujours accepté la diversité des points de vue (elles ne sont d'ailleurs pas interdites aux USA) ; il est vrai néanmoins qu'elles sont dans le collimateur en particulier macronien depuis l'irruption des Gilets Jaunes et l'affaire hygiéniste de C.19 puisque ces chaînes ont permis aux « questionnistes » de développer leurs analyses sans être d'emblée taxés de « complotistes, conspirationnistes », voire d'extrême droite, etc.

En fait, l'idée dominante qui justifie « académiquement » ces diverses violations du Droit consiste à se croire en « 1938 » : Poutine serait ainsi le nouveau Hitler ou alors Staline ressuscité voulant s'emparer des pays baltes de la Pologne, de la Roumanie, etc., ce qui est complètement faux jusqu'à preuve du contraire. La Russie a en réalité d'autres fers au feu, en particulier son développement interne (d'où le désir de le casser, comme l'a indiqué Biden dans sa conférence de presse) et bien sûr l'expansionnisme otanien... Ceci ne veut pas dire qu'il n'y ait pas également de réels problèmes de vie démocratique en Russie, mais ce pas plus en réalité qu'en France ou au Canada où l'on voit bien que toute tentative de contester le narratif officiel en matière sanitaire, climatique, aujourd'hui géopolitique est immédiatement diabolisée et attaquée, soit en sous-main en écartant les voix dissidentes, soit institutionnellement en poussant lesdits « contre-pouvoirs » à bloquer toute tentative de défendre les libertés fondamentales qui sont ainsi de plus en plus foulées aux pieds, et ce de manière pseudo-légale ; ce qui est en tout cas là une violation effective du Droit et ce à tout point de vue.

Au final, l'UE, les USA, l'U.K, l'ONU, toutes les structures dites démocratiques issues de la Seconde Guerre mondiale sombrent peu à peu dans l'illégalité elles aussi, en plus d'une anti-rationalité de plus en plus patente. La légitimité n'est de toute façon plus de leur côté. Ce qui implique une crise à la fois juridique, politique, culturelle en un mot civilisationnelle majeure, non plus seulement dans les profondeurs, comme il a été déjà indiqué, mais maintenant au niveau strictement institutionnel visible puisque les décisions prises (interdire des médias, sanctionner économiquement, restreindre des libertés de déplacement, envoyer des armes, geler des fonds) sont *strictement* illégales puisqu'elles n'ont pas été validées par le Conseil de Sécurité onusien, pas plus que le Conseil Européen.

Il faut finalement observer que cette anti-rationalité se double d'une irréalité de plus en plus onirique, une dystopie porteuse de guerre multiformes dans laquelle nous SOMMES, sauf que cela apparaît de manière bien plus visible maintenant : guerre culturelle, politique, économique, financière, guerre civile larvée également...

Ceci implique bien de prendre en compte désormais le fait que toutes ces structures désormais illégitimes et violant de plus en plus le Droit (national, international...) deviennent de plus en plus toxiques et apparaissent comme *étant* les ennemies bien réelles des peuples du Monde *civilisé*.